

L'actualité des marchés publics : fournitures et services

Objectifs

- Maîtriser les nouvelles règles françaises et communautaires de la commande publique issues du Code de la commande publique et des nouveaux CCAG
- Prévenir les risques juridiques et les contentieux liés à la passation et à l'exécution des marchés publics.
- Tous les thèmes abordés sont illustrés par la jurisprudence ou des cas.

Participants / Prérequis

Toutes personnes en charge de la gestion des contrats, collectivités publiques, partenaires privés des collectivités publiques, juristes etc...

Pratique professionnelle de la commande publique.

Ce programme est en constante évolution.

THEMES TRAITES

Les dernières évolutions réglementaires relatifs à la passation des marchés publics

- Extension des cas de recours aux marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence (loi 1525 du 7 décembre 2020) ;
- Liste des documents nécessaires pour candidater (arrêté 17 mars 2021) ;
- Les marchés de prestations juridiques (décret n° 2021-357 du 30 mars 2021) ;
- Les jurys des concours de maîtrise d'œuvre (décret n° 2021-357 du 30 mars 2021) ;
- Nouvel avis de passation des marchés) procédure adaptée (arrêté du 26 juillet 2021).

Exécution du marché public : dernières évolutions réglementaires et les nouveaux CCAG

- Actualisation des règles pour tenir compte des évolutions du droit de la commande publique intervenues depuis 2009 (réglementation et jurisprudence) ;
- Harmonisation des différents CCAG ;
- Création d'un CCAG spécifique à la maîtrise d'œuvre ;
- Rééquilibrage des relations contractuelles entre les parties ;

- Evolutions dans les possibilités de modifications contractuelles ;
- Prise en compte du développement durable, de l'insertion et de dématérialisation ;
- Prise en compte des droits de propriété littéraire dans tous les CCAG ;
- Evolution des modalités d'exécution financière
 - Système d'options pour les avances
 - Des pénalités encadrées, des primes aux réalisations anticipées
 - Modification du contrat en cours d'exécution notamment en cas de prestations supplémentaires ;
- Du règlement amiable des litiges
- Particularités du CCAG MOE
 - Champ d'application : opérations concernées, phases de projets visées ;
 - Lien avec le CCAG travaux : incohérences et difficultés ;
 - Gestion financière : acomptes et DGD ; révision du prix, pénalités ...
 - Modifications contractuelles techniques et financières
 - Procédure de validation des prestations

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par



L'actualité des marchés publics : fournitures et services

groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenante :

Odile MENAGE avocate spécialisée en droit des affaires/droit public. Elle a, pendant 23 ans, développé le département droit public et droit des affaires spécifique au bâtiment/Travaux public au Bureau Francis Lefebvre Formation. Elle anime régulièrement des formations et fait partie de groupes de réflexion en lien avec différents ministères.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 7h.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

dans les locaux de Sésame Formation, à la Possession (*en fonction de l'effectif, le lieu peut être modifié*).

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 690€

Conditions tarifaires intra-entreprise : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.